

CREATION D'UNE COOPERATIVE DE TRANSITION ECOLOGIQUE EN HAUTE-VALLEE DE L'AUDE

26 & 27 NOVEMBRE 2021
UNIVERSITÉ ÉPHÉMÈRE ZOEIN



EDITO

PAR JEAN-CHRISTOPHE LIPOVAC,
DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION ZOEIN FRANCE

Le Revenu de Transition Ecologique (RTE) conceptualisé par Sophie Swaton suscite souvent de l'intérêt et également beaucoup d'enthousiasme auprès d'un grand nombre d'acteurs : citoyens, responsables politiques, responsables économiques, acteurs associatifs ou du social... Il apparaît pour bon nombre de personnes comme une (nouvelle) brique évidente d'une démarche de transition écologique alliant écologie et sociale, trajectoire individuelle et trajectoire collective, nouveau rapport au territoire, le tout reposant sur un nouveau système de valeurs, redonnant du sens à l'action et au travail.

Rendre opératoire le concept du RTE est au cœur de la démarche de « recherche-action » qu'anime Zoein en lien étroit avec un ensemble de partenaires, et en particulier des acteurs locaux « pilotes ». Trois expérimentations territoriales sont actuellement en cours en France (en Occitanie, en Hauts-de-France et en Nouvelle Aquitaine) où s'inventent des modèles de Coopératives et de Revenus de Transition Ecologique. Car, le RTE s'opérationnalise avant tout dans un territoire à travers la mise en œuvre d'une Coopérative de Transition Ecologique (CTE), et, il n'y a pas un seul et unique modèle de RTE/CTE. Les spécificités territoriales, les dynamiques d'acteurs, la volonté politique et les ambitions collectives sont autant de facteurs clefs de réussite et d'activation du RTE, ou inversement de freins.

Coorganisée par Zoein et les « acteurs pilotes » directement impliqués dans les expérimentations, une Université Ephémère constitue, pour nous, un temps clef de réflexivité sur ce que produisent les acteurs engagés et vers quels horizons ils se dirigent. Cette manière de travailler **sur** et d'enquêter **avec** les acteurs des Coopératives de Transitions Ecologique participe au va-et-vient entre « recherche » et « action », où chacun contribue à la production de savoirs à la fois partagés et engagés. Il s'agit d'un temps d'apprentissages essentiels pour observer les perspectives critiques et les paradoxes qui naissent indéniablement de ce type d'expérimentation. Durant le temps d'une Université Ephémère (1,5 à 2 jours), chaque participant est invité à endosser une posture d'observation et d'analyse. Dans notre méthodologie d'intervention et de recherche-action Zoein, une Université Ephémère constitue ainsi un temps fort de capitalisation en marchant qui s'appuie sur le croisement de regards autour de l'expérimentation en cours.

L'Université Ephémère organisée en Haute-Vallée de l'Aude, qui s'est tenue les 26 et 27 novembre 2021, fut la première rencontre d'un cycle 2021-2022 lancé par l'Association Zoein et dont l'ambition est de développer progressivement une « communauté apprenante » autour du RTE en France. Près de 80 personnes directement impliquées ou intéressées se sont réunies durant ces deux journées d'automne pour instruire collectivement des questionnements comme le modèle de gouvernance de la Coopérative de Transition Ecologique de la Haute Vallée de l'Aude, ou encore son modèle économique, le dispositif de suivi et d'évaluation du RTE.

La dynamique autour du RTE en Haute-Vallée de l'Aude a été engagée fin 2019 avec d'emblée la volonté d'une large mobilisation d'acteurs locaux. La création d'une association de préfiguration d'une future Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) a constitué la première étape pour formaliser la dynamique collective. En février 2022, la Coopérative de Transition Ecologique de la Haute-Vallée de l'Aude a très officiellement été créée à l'issue de près de 24 mois de travail. Et, courant de l'année 2021, des premiers RTE ont été mis en place. Plusieurs porteurs de projets - « bêta-testeurs » du RTE -, comme Mathilde, Pierre, Hugo, christophe, Mélissa, ont pu ainsi témoigner de leurs expériences durant cette première Université éphémère. Au-delà du revenu individuel, le RTE est aussi et avant tout un outil clef d'accompagnement au changement, facilitant tant l'évolution des pratiques professionnelles que la montée en compétences collectives des acteurs à l'échelle d'un territoire. Ici comme ailleurs, l'expérimentation du RTE est une tâche ardue, mais particulièrement nécessaire vu l'urgence écologique et sociale ! Nous sommes ravis de partager ici un état d'avancement des réflexions et l'action engagées autour du modèle RTE/CTE en Haute-Vallée de l'Aude.



ZOEIN 2022

Direction de publication :
Sophie Swaton et
Jean-Christophe Lipovac
(Zoein)

Coordination de l'organisation de l'Université Éphémère :
Olivier Boulet (CTE Haute Vallée de l'Aude/HVA),
Joëlle Chalavoux (CTE HVA), Jean-Christophe Lipovac (Zoein)

Coordination de la rédaction des Actes :
Alice Khelifa (Zoein),
Jean-Christophe Lipovac (Zoein)

Rédaction :
Joëlle Chalavoux (CTE HVA), Romain Demissy (ATEMIS), Alice Khelifa (Zoein), Caroline Lejeune (Zoein), Jean-Christophe Lipovac (Zoein), Alexandra Planiol (CTE HVA), Benoît Prévost (Université de Montpellier).

«Dans ce livre de restitution scientifique, l'utilisation du masculin ou du féminin de chaque contribution est laissée au libre choix de son rédacteur ou de sa rédactrice. Le genre masculin ou féminin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte. Nous sommes toutefois favorables à l'écriture inclusive et l'utilisons tant que possible.»

Conception graphique :
Virginie Foubert

Crédits photos :
©Fondation Zoein

Pour citer tout ou partie de ce livre, merci d'indiquer la mention suivante : «Coproduction Zoein & CTE Haute-Vallée de l'Aude»

Janvier 2023

SOMMAIRE

- P / 06 LES UNIVERSITÉS ÉPHÉMÈRES, QU'EST CE QUE C'EST ?**
Par Jean-Christophe Lipovac, directeur de l'association Zoein
- P / 09 STRUCTURATION DE LA COOPÉRATIVE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE** par Joëlle Chalavoux, à l'initiative du RTE en Haute-Vallée de l'Aude et Conseillère départementale de l'Aude + "Le rôle de la recherche", par Benoît Prévost, maître de conférences en sciences économiques à l'Université de Montpellier
- P / 14 COMPTE-RENDU DES ATELIERS PARTICIPATIFS**, par Joëlle Chalavoux + Rapport d'étonnement de Romain Demissy, intervenant-chercheur, associé à ATEMIS + "Place de la CTE dans l'écosystème local" par Caroline Lejeune, chercheuse en politique environnementale à la Fondation Zoein
- P / 36 "LE RTE : VERS UN NOUVEAU PARADIGME ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ? QUELLE SUITE POUR L'EXPÉRIMENTATION DU RTE EN HVA ?"** Moments choisis.
- P / 42 PORTRAITS D'ENTREPRENEURS EN HAUTE-VALLÉE DE L'AUDE**, par Alice Khelifa
- P / 47 "COMMENT GARDER LE MORAL ?"** avec Sophie Swaton, Dominique Bourg et Marie-Antoinette Mélière. Moments choisis.
- P / 51 REMERCIEMENTS**

LES UNIVERSITÉS ÉPHÉMÈRES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

PAR JEAN-CHRISTOPHE LIPOVAC,
DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION ZOEIN
FRANCE



Les expérimentations du Revenu de Transition Écologique et des Coopératives de Transition Écologique s'inscrivent pleinement dans une démarche de **recherche-action** visant à inventer :

- de nouveaux modèles territoriaux de développement économique et solidaire ;
- de nouveaux modes de revenu et d'emploi écologique.

À partir des terrains d'expérimentation, il s'agit de produire des connaissances et des méthodes autour du RTE, en vue **de l'essaimage et du transfert des apprentissages et des pratiques professionnelles** pour le déploiement du RTE et des CTE à l'échelle nationale.

Inspirées des travaux de l'Institut Godin, les "Universités Éphémères" (UE) de Zoein poursuivent un triple objectif :

- partager l'état d'avancement des expérimentations en cours ;
- mobiliser des compétences et de l'expertise pour "faire avancer" les problématiques rencontrées ;
- et permettre de capitaliser, en expérimentant, de premiers enseignements en vue d'une diffusion.

Les Universités Éphémères sont en effet conçues et animées comme des temps **d'analyse et de prise de recul**, reposant sur une **diversité de "regards croisés"** entre chercheurs, experts, acteurs "extérieurs", et acteurs de terrain impliqués dans les expérimentations.

Chaque contributeur des UE est appelé à un travail d'écoute, d'analyse et de compréhension de "ce qui se joue" et d'analyse de l'existant.

Chacun est invité à endosser durant l'UE une posture de recherche : **chercheur-acteur, chercheur-citoyen, aux côtés et avec des chercheurs académiques.**

Dans la perspective d'apprendre et de comprendre ensemble, les UE sont ainsi des temps de partage d'expérience et de co-production de connaissances et de méthodes.



STRUCTURATION DE LA COOPÉRATIVE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PAR JOËLLE CHALAVOUX,
À L'INITIATIVE DU RTE EN HAUTE-VALLÉE
DE L'AUDE ET CONSEILLÈRE
DÉPARTEMENTALE DE L'AUDE



« STRUCTURER UNE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF », c'est une phrase courte, simple, administrative.

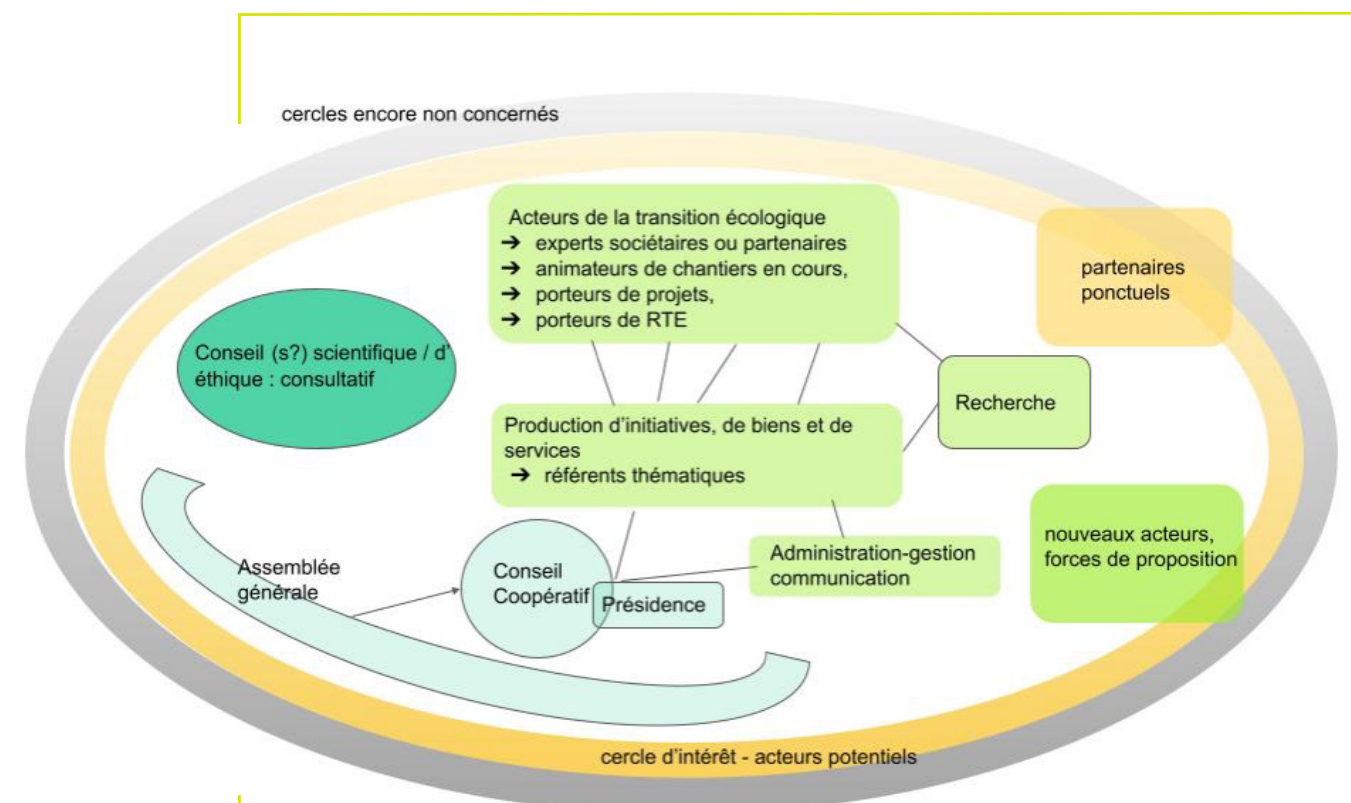
Nous avons voulu laisser entrer la vie dans le processus, en travaillant sur l'écosystème, avec l'écosystème et pour l'écosystème, c'est devenu une aventure humaine complexe, un vrai défi, avec son cortège de doutes, de craintes, et d'enthousiasmes. Vu la richesse du territoire, cela a pris du temps, avec :

- l'organisation de nombreux temps de rencontre, à différentes échelles ;
- la mise en situation pratique facilitée entre autres par des réponses à Appels à Projets ;
- un suivi régulier, scientifique, technique et administratif.

Les questions clé - critères et évaluation des activités RTE, modèle économique de la SCIC, et gouvernance - sont aussi les thèmes des UE : ce sont les leviers par lesquels l'expérimentation du RTE peut aller au-delà de résoudre quelques cas individuels et agir en profondeur, par une nouvelle économie, sur la transition écologique et sociale du territoire.

Le cœur de la structuration de la SCIC, est la création d'un pôle d'initiatives pour produire des activités, avec une approche cohérente de tout projet qui, au-delà des critères, prend en compte le parcours de la personne, l'impact territorial et économique, les synergies et les effets démultiplicateurs. Il reposera sur 4 référents de thématiques définies au cours des premières journées ouvertes :

- la protection du vivant, incluant l'eau, la biodiversité, les forêts, l'agroécologie ;
- l'alimentation saine pour tous, recoupant aussi l'agroécologie ;
- habiter le territoire, éco construction, mobilités, énergie ;
- la sensibilisation - démarche apprenante, thématique transversale.



Le schéma ci-dessus montre en bleu ciel la structuration statutaire, très classique, qui est l'armature, le squelette de la SCIC. En vert clair, les différents pôles d'activités de la SCIC régis par la Charte - Règlement Intérieur, dont la vocation est d'être évolutive pour s'adapter au caractère expérimental de la démarche. Les sociétaires sont répartis en 5 catégories : les salariés et producteurs de biens et services, les personnes morales engagées dans la transition sur le territoire, les citoyens engagés, les collectivités publiques et les partenaires scientifiques, techniques et financiers. La pondération est de 20% par catégorie.

Cette organisation, reflète le rôle stimulant que le RTE peut avoir sur le territoire. La multiplication des Revenus de Transition Écologique signifie :

- une multiplication des sources de financement, donc un développement du modèle économique répondant à la peur de la concurrence dans la recherche de financement, qui est un frein bien identifié à la coopération ;
- la mobilisation de plus de compétences répond à une deuxième crainte des sociétaires potentiels : le non respect de leur expertise, la banalisation des connaissances acquises sur le long terme, la formation et l'expérience ;
- un appel à plus de partenaires, allant vers l'inclusion d'une plus grande diversité de sociétaires c'est la mobilisation du 2ème cercle (ocre) ;
- une meilleure perception de la transition écologique par l'ensemble de la population, c'est le 3ème cercle (gris).

LE RÔLE DE LA RECHERCHE



PAR BENOÎT PRÉVOST,
Professeur en Economie
du Développement,
maître de conférences à
l'Université de Montpellier 3,
spécialiste de développement
local

La mise en place du dispositif de recherche-action sur le RTE en Haute Vallée de l'Aude est le fruit d'un travail commun qui s'est mis en place au sein du PTCE 3.EVA entre Joëlle Chalavoux, porteuse des initiatives participatives incluant les petits porteurs de petits projets, trop souvent marginalisés, et Benoît Prévost, qui a accompagné le PTCE dès son montage. A ce titre, le PTCE 3.EVA était l'un des rares en France à inclure une dimension « recherche » significative, ce qui a permis un suivi du fonctionnement de la dynamique coopérative, de ses avantages et...de ses limites.

C'est d'ailleurs la convergence sur certaines limites, et en particulier la prise en compte des dimensions écologiques du développement local, qui a favorisé les synergies sur le RTE : une volonté commune d'inclure les porteurs de projets non pas tant comme « public cible » que comme membres à part entière d'une dynamique collective dans laquelle s'opère la mise en commun de connaissances et de compétences spécifiques conduisant à l'émergence de savoirs partagés. Dans la lignée des thèses défendues par John Dewey, les valeurs de l'éducation populaire et ses vertus démocratiques sont au cœur de la démarche de recherche-action mise en place dans le cadre de l'APCTE : permettre à chacun de contribuer à un commun de connaissances et de compétences qui, en retour, nourrit chacun et lui permet, par l'action collective, de s'émanciper et de participer à la vie démocratique locale.

C'est grâce à ce contexte que l'impulsion proposée par Sophie Swaton autour de la notion de Revenu de Transition Ecologique a pu trouver un écho volontaire. Les interactions avec Zoein et son conseil scientifique permettent un dialogue régulier assurant la comparaison des connaissances co-produites sur les différents terrains d'expérimentation. Le travail en réseau assure ainsi un double mouvement: 1. d'une part, la comparaison des expériences locales permet d'en saisir à la fois l'essence commune et les spécificités, tout en travaillant à la compréhension des mécanismes

susceptibles de favoriser leur succès et de devenir des principes généraux pour participer à l'essaimage du RTE ; 2. d'autre part, la volonté de produire des données scientifiques sur les expérimentations est au service d'un plaidoyer sérieux et étayé auprès des pouvoirs publics dont la participation est aujourd'hui encore indispensable pour impulser les expérimentations.

La recherche-action agit à deux niveaux dans l'APCTE (et les statuts de la CTE viendront confirmer cette place).

En premier lieu, l'objectif est de suivre les dynamiques de la mise en place du RTE :

- d'en analyser les problématiques organisationnelles (quelles modalités de fonctionnement internes sont les plus pertinentes) et institutionnelles (quelles relations avec les collectivités et avec les différents dispositifs de lutte contre l'exclusion, de préservation de la biodiversité, etc.) ;
- d'en analyser le modèle économique et contribuer à son amélioration ;
- d'en évaluer les résultats pour pouvoir défendre des arguments scientifiques vis-à-vis des financeurs potentiels et justifier de la pertinence des actions menées.

Ensuite, la recherche-action a montré qu'elle pouvait jouer un rôle direct dans l'obtention de financements qui ont permis la mise en place de RTE grâce à la réponse à des Appels à projets (AAP), en particulier auprès de la Fondation de France. L'agroécologie et l'agroforesterie ont été les premières thématiques financées, en cohérence avec les objectifs environnementaux identifiés lors des premières grandes réunions publiques de concertation sur les enjeux auxquels pouvait répondre le RTE.

Les AAP ne peuvent pas être un financement pérenne mais permettent d'amorcer les financements en démontrant la capacité de la CTE à conduire des projets territoriaux pertinents, complémentaires de ce que mettent en place les autres structures partenaires en Haute Vallée de l'Aude (comme la Maison paysanne, par exemple).

Ils permettent également la mise en place de réelles logiques participatives impliquant les porteurs de projets comme contributeurs de recherche : accompagner leur formation à la fois en tant que paysans en transition mais aussi en tant que porteurs d'expériences qui viennent nourrir la recherche. Cet élément est primordial : les principes généraux pour mettre en œuvre la transition ont été clairement définis par la recherche depuis plus de vingt ans mais c'est leur application concrète qui fait trop souvent défaut. Travailler communément à la production d'un savoir scientifique sur la mise en œuvre effective de la transition, à l'échelle des acteurs et de leurs territoires, est l'étape décisive qui permettra de défendre politiquement et institutionnellement les ruptures radicales qu'impose la transition. Une recherche-action impliquée et assumant pleinement son rôle d'accompagnement des acteurs et des territoires, tout autant que ses objectifs de transformation sociale, est, d'après moi, au cœur de la démarche du RTE.

COMPTE-RENDU DES ATELIERS PARTICIPATIFS,

PAR JOËLLE CHALAVOUX,
À L'INITIATIVE DU RTE EN HAUTE-VALLÉE
DE L'AUDE ET CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE
DE L'AUDE

Dans cette phase de structuration de la SCIC, l'association propose des temps de réflexion autour de trois chantiers essentiels à la construction d'une structure adaptée. Il s'agit de présenter le travail qui a été fait et les valeurs porteuses, et de poursuivre avec des discussions alimentées par les expériences, connaissances et compétences rassemblées autour de la table.



ATELIER 1 :

MODÈLE ÉCONOMIQUE DE LA CTE AUDOISE

L'atelier était centré sur 3 grands axes de questionnement :

- Clarifier les principes directeurs du modèle économique de la CTE Audoise (tant sur ses finalités qu'en termes de modalités de production et en particulier des ressources mobilisées) ;
- Les types de valeur créée par la CTE Audoise, et quels revenus produits sur le territoire ;
- Le modèle d'affaire (de rentabilité), de facturation, de conventionnement et de contractualisation de la CTE Audoise.

LE CHOIX D'UNE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF (SCIC) PRENANT APPUI SUR UN « CADRE DE RÉFÉRENCE » PARTAGÉ

À travers le choix de la SCIC, l'objectif est d'allier des activités commerciales d'un ensemble d'acteurs économiques locaux, de collectivités locales/territoriales, d'acteurs associatifs et plus largement d'acteurs locaux (dont les habitants). Il s'agit ainsi de « produire de la richesse en coopération » entre acteurs de la transition écologique de différents secteurs d'activité à l'échelle de la Haute Vallée de l'Aude.

Le modèle économique de la future CTE se construit à partir d'un « cadre de référence » ainsi défini :

- Un périmètre géographique donné, en l'occurrence la Haute Vallée de l'Aude - sa vocation est ainsi de fédérer et de mettre en réseau les acteurs de la transition écologique du territoire en vue d'expérimenter localement des Revenus de Transition Écologique ;
- Un but essentiel qui est d'accélérer la transition écologique localement et de « redonner un rôle social à l'économie » ;
- Des règles de fonctionnement claires : la coopération (faire avec), l'expérimentation - s'autoriser le droit à l'échec - et une « recherche-action contributive ».

L'activité centrale de la future CTE Audoise est « de faciliter l'émergence et le développement d'initiatives citoyennes en faveur de la transition écologique, et de développer des projets individuels et collectifs ». La CTE est appelée à agir comme un « catalyseur » d'initiatives et de projets, individuels et collectifs, en faveur de la transition écologique du territoire. Elle repose sur une fonction d'ensemblier, de maïeutique, d'interconnaissances et de mise en lien ; car elle ne peut porter à elle seule les transitions du territoire.

Actuellement, les projets accueillis et soutenus dans le cadre de l'association de préfiguration de la CTE audoise sont issus de réponses à des appels à projets (notamment APP de la Fondation de France). D'autres projets sont initiés par des porteurs de projet en lien avec le Département de l'Aude. Ce dernier finance, dans le cadre d'une expérimentation, un complément de revenu à des bénéficiaires du RSA dans le cadre d'une activité limitée dans le temps.

DEUX GRANDS DOMAINES D'ACTIVITÉ SONT VISÉS AU SEIN DE LA DÉMARCHE DE LA CTE :

1

l'agroforesterie et l'agroécologie, en vue d'accompagner la transformation écologique des pratiques agricoles et leur essaimage. Le développement de circuits courts alimentaires, prenant en compte les aspects de précarité, l'accès à une restauration collective de qualité sont également entrepris dans le cadre de ce domaine d'activité. Le RTE est ainsi vu comme un moyen d'accompagner le changement des pratiques : c'est du temps pour former, transmettre, et partager ses expériences et ses bonnes pratiques.

2

le développement de projet d'énergies renouvelables citoyennes. Ce sont tout autant de projets économiques, rentables, portés par une diversité d'acteurs : collectivités locales, acteurs économiques locaux et citoyens.

Les activités rémunératrices de l'association de préfiguration de la CTE reposent actuellement sur des activités de « recherche-action contributive » financés par des fonds privés. D'autres services restent à développer dans le cadre de la future SCIC CTE. Parmi les pistes évoquées, en lien avec les activités d'agroforesterie et d'agroécologie qui ont été lancées, les paiements pour services écosystémiques (PSE) permettraient d'autofinancer la future CTE.

LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DE PRÉFIGURATION DE LA CTE ET DEMAIN LES FUTURS SOCIÉTAIRES DE LA SCIC : LES PREMIÈRES RESSOURCES DE LA CTE !

La « valeur ajoutée » de la CTE provient avant tout de ses membres. La CTE permet en effet, à l'échelle de la Haute-Vallée de l'Aude, de mutualiser des informations, des connaissances, un réseau de partenaires, créer les conditions de confiance et de coopération entre une diversité d'acteurs de la transition, et au-delà. Plusieurs « valeurs » sont produites sur le territoire : de la confiance, des nouveaux savoirs, et savoir-faire... Toutes ces valeurs ne sont pas « monétarisées ».

Les subventions publiques sont d'autres ressources, financières, mobilisées dans le cadre de la CTE. Toutefois, les cadres très sectoriels des aides publiques sont parfois des limites ou des freins que rencontrent la CTE. Ces cadres normatifs avec leur entrée thématique sont en contradiction avec l'approche transversale de la CTE. Il y a finalement un double enjeu : faire évoluer les critères de certaines politiques publiques, et en même temps, sortir de la logique des « Appels à projets » (chronophage et trop souvent sectoriels), pour « aller vers un autre modèle de développement et relocaliser l'économie ».

La CTE pourrait en particulier faire ressources auprès des acteurs publics dans l'optique d'optimiser les politiques publiques : via un apport de connaissance des besoins du territoire, par exemple former les référents du RSA du Conseil Départemental à la transition écologique lorsqu'ils ne sont pas a priori sensibilisés aux enjeux écologiques, etc.

L'enjeu de la CTE est d'identifier, les envies individuelles ou collectives, les volontés de transformation du territoire, les dynamiques en cours ou en devenir sur le territoire, et les aider à se développer et surtout les valoriser. La finalité est de produire des biens et des services utiles aux acteurs locaux et en même temps avec une visée transformatrice à l'échelle du territoire.

MESURER LES « VALEURS AJOUTÉES » DE LA CTE ET LES VALORISER

Mesurer les effets de la SCIC n'est pas aisé. Toutefois, la SCIC repose sur une gouvernance se voulant partagée et participative. Aussi, dans le cadre de ces instances de débat, des temps de réflexivité et d'évaluation sur « ce que produit réellement la SCIC » doivent trouver leur place pour « révéler ensemble les effets et les valeurs produites par la Coopérative ». Il s'agit de révéler les valeurs-ajoutées qui ne sont pas perçues par « le marché ». Révéler est la première étape. Ensuite, il s'agit de les valoriser avec les acteurs qui y ont un intérêt plus direct.

La gouvernance est un élément central du modèle économique de la SCIC : levier clef à la fois de la coopération voire du dialogue territorial, de la mutualisation de ressources et le développement de synergie entre acteurs, de l'évaluation et de la révélation de la valeur en particulier, etc.

Des outils restent à construire ou à consolider. Parmi les outils en test : la comptabilité tripartite sur le modèle de la méthode care, les paiements pour les services écosystémiques (avec un point de vigilance sur le risque d'une marchandisation de la Nature)... De nouveaux indicateurs de richesse sont à inventer localement ? Derrière ces outils, l'enjeu est d'évaluer, de mesurer les effets réels des activités économiques de la SCIC au service du territoire, et notamment trouver leurs modes de financement (les outils de mesure sont d'autant plus indispensables pour trouver des financeurs potentiels). En outre, la monnaie locale pourrait être une piste de travail pour révéler et répartir la valeur créée sur le territoire.

L'atelier a permis de débattre et de clarifier un peu plus l'objet de la SCIC, sa « raison d'être et d'agir » et d'avancer sur sa « proposition de valeur réelle ». C'est une étape indispensable pour donner du sens au modèle de financement de la future Coopérative. D'ailleurs, l'expérience de TERA en particulier montre l'intérêt de ne pas opposer les formes de financements (dons, financements publics, investissements...). Il s'agit plutôt de rechercher à les imbriquer. Le modèle de rentabilité de la Coopérative, de même que la dimension marchande de la Coopérative, et l'articulation entre marchand et non-marchand, constituent tout autant d'axes de questionnements qui restent à peaufiner, en lien avec le modèle de gouvernance qui est une dimension essentielle de la future SCIC.



PAR ROMAIN DEMISSY,
intervenant-chercheur,
associé à ATEMIS

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai accepté l'invitation à participer aux Universités Éphémères de l'Aude, autour de l'expérimentation du Revenu de Transition Écologique accueilli par la CTE en préfiguration dans la Haute-Vallée de l'Aude. Du fait de mon domaine de travail et de recherche (les modèles économiques et modèles de développement des territoires), j'ai pris part aux échanges concernant le modèle économique de la CTE en devenir.

La première chose que je retiens de ces échanges, c'est la difficulté à appréhender ce que recouvre l'idée de « modèle économique ». J'ai retrouvé dans les échanges du groupe de travail la même difficulté que j'ai l'habitude de voir dans mes accompagnements d'entreprises ou d'associations. Il y a souvent une certaine confusion entre le modèle de financement, le modèle d'affaires et le modèle économique. Il me semble toujours important de ne pas laisser l'économie être réduit au financier. L'économie, c'est d'abord la question de la production de valeur, une valeur réelle. L'économie c'est une affaire de processus réel de production de cette valeur. Se posent alors l'enjeu de savoir sur quelles ressources s'appuyer, comment penser leur développement, les formes de leur mobilisation... Il y a également les questions d'organisation concrète du travail et des coopérations nécessaires pour tenir l'ambition de la structure dont on étudie le modèle économique. Les questions de financement, de contractualisation, de formalisation font bien évidemment partie du lot, mais sont loin d'épuiser le sujet. Surtout, mon expérience me dit que c'est un prisme à éviter, d'entrée, pour deux raisons. D'abord parce qu'elles sont dans toutes les têtes et elles auront tendance à revenir d'elles-mêmes - de ce point de vue, l'atelier n'a pas manqué à la règle. Ensuite, parce qu'elles ne sont pas pertinentes tant qu'il n'y a pas eu de travail sur les premières dimensions du modèle économique. On ne peut définir de manière pertinente le modèle de financement que si l'on a une idée quelque peu stabilisée de ce qu'il y a à financer (le processus de production, l'accès et le développement des ressources et surtout, une intention de production de valeur). La dernière dimension d'un modèle

économique concerne la gouvernance, c'est-à-dire le périmètre et les modalités de prise de décision au sein du système de production.

La seconde chose que je retiens de l'atelier, c'est une « proposition de création de valeur » : vaincre le défaitisme et catalyser les projets de transition du territoire. Ces deux éléments allient une dimension politique avec une échelle qui me plaît beaucoup : celle du territoire. Mais pas le territoire comme un objet figé, mais le territoire comme une épaisseur particulière dans laquelle tous les projets locaux sont à la fois pris et contributeurs. Cela implique de penser le modèle économique de la CTE à partir du réel des projets locaux, de ce qu'il y a de territorial dans leur démarche : soit parce qu'ils ont un effet à cette échelle, soit parce qu'il y aurait besoin de la mobiliser pour pouvoir développer leur action. Nous avons pu approcher dans les autres temps des Universités Éphémères des projets concrets où le potentiel d'enjeux territoriaux était bien présent et où l'on sentait le besoin d'un catalyseur pour que celui-ci s'active.

Le tour de discussion au sein de l'atelier a montré combien il existait des possibilités pour penser les enjeux de financement. L'expérience au sein du réseau des CTE en constitution est de ce point de vue extrêmement intéressante. Je pense en particulier à la contribution de Frédéric Bosqué de TERA. Les discussions que nous avons eues dans le cadre de l'atelier, mais aussi les échanges dans tous les autres temps me conduisent à une double remarque. La première concerne la question du RTE. L'intitulé de "revenu" ne doit pas devenir un piège. L'horizon de la proposition ne doit pas se limiter à un revenu permettant de salarier en direct quelqu'un porteur du travail de transition. Le RTE est aussi un moyen d'attribuer un revenu permettant à des acteurs de dégager du temps pour tenir les investissements nécessaires à la territorialisation de cette transition. La seconde remarque concerne la question des sources de financement. Il me semble que la question devrait plutôt se concentrer sur les formes de financement. Qu'une activité de transition qui bénéficie à tous les habitants d'un territoire soit financée par des fonds publics me paraît particulièrement fondé. En revanche, que le financement soit public ou privé, s'il se fait dans des formes qui conduisent à isoler des actions du reste de la démarche, alors cela est beaucoup plus problématique. De la même manière, la question du rapport des financeurs à la démarche est une question importante pour penser le développement des CTE. Les financeurs ne devraient pas prendre une posture d'acheteurs/donneurs d'ordres, mais bien celle d'acteurs également impliqués dans le projet de CTE. Cette implication passe notamment par des occasions de délibération sur ce que cherche à produire la CTE.

Au-delà de l'Atelier, les témoignages des porteurs de projet bénéficiant du RTE notamment lors des visites de terrain ont permis de mettre en lumière un rôle important du RTE. Le RTE se révèle en effet un outil de montée en compétences individuelles et collectives. Dans le cadre des projets autour de l'agroforesterie et de l'agroécologie, il est utilisé pour accompagner l'évolution des pratiques professionnelles et également pour les essaimer sur le territoire. Ce sont autant de valeurs produites par le RTE qui méritent d'être révélées et diffusées.

ATELIER 2 :

GOUVERNANCE AU SEIN DE LA CTE AUDIOISE ET COOPÉRATIONS TERRITORIALES

par Joëlle Chalavoux

La SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) est le résultat du travail de construction mené au sein d'une **association de préfiguration**, pendant deux ans, après une première période de « défrichage » pour poser de façon collaborative les enjeux du territoire en termes de transition écologique, lors de trois journées dites « ouvertes », qui ont connu une forte participation, tant en nombre (une soixante de personnes, sur une journée entière en semaine) qu'en diversité de participants et en qualité de production.

Portée dès le début par une structure coopérative (le PTCE 3.eva) et accompagnée par des élus, en particulier du département de l'Aude, la démarche a toujours été la plus inclusive possible et la structuration qui se met en place est tout simplement la concrétisation d'un fonctionnement installé progressivement.

Outre les collectivités publiques, les personnes physiques et morales qui portent cette démarche, et donc les futurs sociétaires, se sont mobilisées de deux façons, souvent complémentaires :

- un intérêt à priori et fondamental pour la notion de Revenu de Transition Ecologique et son impact souhaité sur l'évolution territoriale, environnementale, sociale et économique,
- une expérience vécue de façon constructive sur un projet commun mené en coopération

Il s'agit principalement, pour les personnes morales, de structures de l'ESS, d'associations, déjà engagées, soit dans le domaine de l'insertion, soit dans le domaine de la production, agricole ou artisanale, soit dans celui de l'éducation à l'environnement. Pour les personnes physiques, il s'agit de citoyens engagés, porteurs ou non de projets, qui peuvent devenir à terme, candidats ou non à l'attribution d'un RTE.

Les **catégories** définies en fin de processus sont :

1

les salariés et autres producteurs de biens et services au sein de la CTE : il s'est avéré extrêmement difficile d'établir des limites entre les salariés en CDI, en CDD, considérés ou non comme des RTE, des bénévoles qui souhaitent éventuellement devenir salariés ou se voir attribuer un RTE, des intervenants prestataires.. et finalement, la catégorie regroupe tous ceux qui se reconnaissent comme « producteurs de biens et de services ».

2

les personnes morales engagées dans la transition écologique

3

les citoyens engagés

4

les collectivités publiques, dont le Département, des communes, le Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes

5

les partenaires, scientifiques, techniques et financiers, comme l'association Zoein France, Enercoop,

Il est à noter que la majorité des personnes concernées vivent sur le territoire de la Haute Vallée de l'Aude, signant un ancrage fort, mais que des relations de partenariat également fortes permettent bien de conjuguer l'ancrage et l'ouverture de la coopération.

Les trois axes de réflexion proposés lors de cet atelier autour de la gouvernance de la CTE audoise étaient :

- définir les caractéristiques de la SCIC Audoise : intérêts et attentes des sociétaires, la notion de « communs » et de responsabilité collective, avec le socle commun de valeurs, le partage des responsabilités.
- faciliter le dialogue territorial
- renforcer l'engagement et l'implication d'une diversité d'acteurs

Les **intérêts et attentes des sociétaires** ont été travaillés très en amont, lors d'un comité de pilotage, en février 2021, où les groupes de travail constitués préfiguraient déjà les catégories, et où chacun a pu exprimer non seulement ses attentes, mais aussi ce qu'il pensait que sa démarche ou sa structure pouvait apporter : d'une manière générale, les apports se situent surtout en capacité d'agir, de mutualiser, de partager ses réseaux, son expertise, ses compétences, et les attentes en retour sont aussi du domaine de la mutualisation, qui permet de monter collectivement en capacité d'agir ensemble, et aussi de rendre plus visibles et plus efficaces les différentes actions portées par chacun. Les attentes reposent aussi, de façon centrale, sur l'innovation qu'apporte la notion de revenu de transition écologique : comment financer les activités vitales pour la transition écologique et qui sont pourtant exclues du marché économique actuel.

Dans ce contexte, il est logique que **l'approche par les « communs »** s'impose comme un moteur essentiel de la responsabilité collective vis à vis de toutes les ressources : ressources naturelles, mais aussi immatérielles. Le Revenu de Transition Ecologique peut également être abordé sous cet angle, dans le cadre d'une production coopérative d'initiatives. On dépasse ainsi les notions de privé ou public pour se concentrer sur les droits et devoirs fondamentaux de la communauté concernée par chaque ressource. Définir le **socle commun de valeurs**, a représenté une étape fondamentale du travail collectif, avec des temps de mise en commun, de rédaction, de reprise, jusqu'à un séminaire du Conseil d'Administration qui a réussi à concentrer l'essentiel de la raison d'être de la CTE, tandis que la rédaction du préambule les statuts développait une version plus complète, qui sera elle-même évolutive grâce à la rédaction d'une charte révisable et adaptable aux évolutions de la coopération et de son contexte.

L'organisation des instances décisionnelles et opérationnelles est conçue pour que le partage des responsabilités s'exprime concrètement dans la CTE, de manière transparente et pour favoriser au mieux la dynamique collective : l'assemblée générale des sociétaires élit un conseil coopératif qui n'est pas là pour représenter chaque catégorie, mais pour rassembler des compétences complémentaires, aptes à choisir les actions les plus porteuses, dans le cadre des grandes orientations définies en assemblée générale ordinaire. Il est présidé par un ou une présidente épaulée par deux mandataires sociaux qui assurent le rôle de co-présidents. Leurs responsabilités respectives sont clairement établies de façon à fluidifier les interactions. Les organes opérationnels apportent à la fois de la matière aux instances décisionnelles et mettent en œuvre les décisions prises :

- les services généraux, qui assurent l'administration, la gestion et la communication
- un pôle d'initiative, composé de quatre référents thématiques, selon les thématiques définies lors des étapes précédentes (protéger le vivant, alimentation et agriculture, habiter le territoire, sensibilisation et démarche apprenante), véritable cœur de la CTE, en relation avec
 - l'ensemble des acteurs impliqués dans des projets, soit comme porteurs, soit comme partenaires, experts... le réseau actif de la CTE
 - le pôle recherche, qui apporte un accompagnement de réflexion, de formation, de recul, sur l'ensemble du processus et également sur chacun des projets
 - les cercles successifs de personnes susceptibles d'être progressivement intégrées dans le processus ou au moins sensibilisées.

Il est prévu également un Conseil Scientifique, non impliqué dans le développement concret et quotidien des activités, mais dont le regard et le recul sont essentiels pour garder une vision lucide et éclairée sur le développement de la CTE

C'est bien par cette organisation que s'exprime la **volonté de faciliter le dialogue territorial**, entre les acteurs déjà sensibilisés, mais aussi avec d'autres cercles non convaincus d'avance.

Les retours des participants à l'atelier ont bien identifié **les freins fondamentaux** qui sont revenus comme des leitmotifs sur les différents points d'approche ; ce sont des craintes liées à

- la **concurrence** des différents acteurs, tant sur le plan des recherches de financement, que de reconnaissance, de notoriété, de qualité, de vision. Ces craintes reposent sur des réalités car dans un contexte de tension financière et sociale, la coopération nécessite une conscience partagée, et une réelle volonté de faire appel à l'intelligence collective, à l'ouverture et à l'écoute, un travail constant de tous.
- la **complexité** des situations, et le risque de fabriquer des « usines à gaz »
- l'existence de **clivages** forts entre les militants de la transition, et ceux qui y voient une simple mode, les conventionnels et les bio, les anciens et les néo...

Les propositions d'action ressorties de cet atelier sont en cohérence avec les méthodes déjà déployées ou envisagées, et l'expérience courte, issue des premières réponses à des appels d'offre, montre clairement que c'est dans le **faire ensemble**, et donc dans le temps, que se construisent, avec beaucoup de rigueur et d'attention, les conditions d'une coopération dans la confiance, enrichie par les différents points de vue, et donc plus accessible à un plus grand nombre. Cela signifie aussi la nécessité d'une dynamique économique telle que le faire ensemble puisse se développer avec un impact suffisamment identifiable. **Regagner la confiance en une évolution économique au service de la transition écologique et sociale, est une clé vers le recul du découragement et vers la progression de la capacité d'engagement.**

CAROLINE LEJEUNE,
sociologue politique,
responsable scientifique
et cheffe de projet,
Fondation Zoein.*

« Des transitions pas une seule transition. Et la première est avant tout intérieure. Ne pas être dans une optique de culpabiliser mais plutôt reconnaître et valoriser les personnes qui s'engagent dans la protection de la planète. C'est l'écologie sociale ».

Sophie Swaton

PROCEDURE, TERRITOIRE ET BIEN COMMUN :

Il n'est pas rare de limiter la gouvernance à la manière dont les acteurs s'organisent, aux instances consultatives et décisionnelles qu'ils créent ou encore à l'expertise dont ils se dotent pour mener à bien leur projet. Pour ma part dans le cadre de l'expérimentation territoriale du « modèle CTE/RTE », je l'aborde de manière plus élargie : observer les procédures organisationnelles des Coopératives de Transition Écologique (CTE), au même titre que les enjeux plus substantiels pour comprendre les chemins qu'empruntent les protagonistes de la Coopérative et la portée transformatrice de la transition recherchée. En soi l'Université éphémère ouvre un temps de réflexivité – sur ce que produisent les acteurs engagés dans des expérimentations de Revenu de Transition Écologique (RTE) et vers quels horizons ils se dirigent. Il est donc question d'observer la gouvernance de la transition par le « modèle CTE/RTE » en associant aux processus de décision, des questionnements sur la redistribution sociale et la capacité de transformation du RTE, tel que qu'il a été envisagé par Sophie Swaton. Cette manière de travailler sur et d'enquêter avec les acteurs des CTE participe au va-et-vient entre recherche et action où chacun contribue à la production de savoirs partagés.

Les « processus de décisions », le « territoire » et les « biens communs » ont une place particulière dans le chemin qu'emprunte la CTE de la Haute Vallée de l'Aude. Cela n'est pas nouveau, la gouvernance est souvent considérée comme le quatrième pilier du développement durable et un levier essentiel pour les initiatives et acteurs locaux. Le territoire est ainsi fondamental parce qu'il donne à voir comment les acteurs s'approprient les enjeux, coopèrent, modifient leurs pratiques, se recomposent et questionnent leurs frontières administratives et politiques pour faire face aux réalités spatiales, économiques, sociales et environnementales des basculements écologiques globaux. La référence aux « biens communs » d'Elinor Ostrom, économiste et prix Nobel d'économie, est dans ce contexte mobilisée dans le lexique de la transition tout comme elle l'a été - dans celui du développement durable - pour décrire une gestion collective des ressources matérielles et immatérielles. L'idée de base est simple : des acteurs privés et publics trouvent des intérêts collectifs dans la gestion de ces ressources et construisent une gouvernance multi-acteurs ni totalement publique, ni totalement privée pour préserver les ressources du territoire, considérer comme « commun » à tous ceux et celles qui y habitent et en ont usage. L'engagement des acteurs de la Coopérative de Transition Écologique de la Haute Vallée de l'Aude s'inscrit bien dans ce triptyque - « processus de décisions, territoire et biens communs » - pour initier et inventer une gouvernance locale de la transition où le « modèle CTE/RTE » tient un rôle de catalyseur d'initiatives et de projets, de mise en réseau des acteurs et d'effet levier pour décloisonner les initiatives territoriales.

Force est de constater que le projet de CTE de la Haute Vallée de l'Aude rassemble une diversité d'acteurs autour d'intérêts pluriels : sortir des logiques concurrentielles dans l'accès aux financements publics ou privés, dépasser les clivages politiques traditionnels, explorer la viabilité économique de la CTE pour soutenir dans le temps le portage de projets et d'initiatives de transition. L'engagement des membres fondateurs s'exprime dans la manière d'accorder de la reconnaissance sociale à chacun, de favoriser le partage de compétences et la mise en réseau, de mutualiser des outils de communication, d'établir des critères d'entrée et d'évaluation des impacts des initiatives etc. Les niveaux de décision et de pouvoir sont aussi structurés pour que chacun prenne sa place et définisse peut-être son rôle dans cette gouvernance : une assemblée générale (sociétaires), un conseil coopératif (élu par l'AG), un conseil scientifique (expert), un cercle d'intérêt, un pôle d'initiative qui rassemble les porteurs de projet. Deux ans après le lancement de l'association de préfiguration de la CTE de Haute Vallée de l'Aude la CTE s'est fortement structurée autour du *comment*. Le « comment » de la gouvernance est souvent précipitée par l'impératif d'établir un statut juridique et administratif aux initiatives. Le *pour quoi* reste toutefois souvent secondaire dans la mise en œuvre des expérimentations. Il est pourtant toujours présent, ici et là, et les acteurs l'ont exprimé en filigrane lors de cette université éphémère. Le « pour quoi » est un peu comme un ensemble de justifications et de motivations des acteurs à l'expérimentation. Chacun s'accorde plus ou moins sur ce que signifie un Revenu de Transition Écologique et du contexte

d'urgence écologique dans lequel il apparaît et identifie son potentiel de transformation, en opérationnalisant la proposition conceptuelle de départ. Cet accord tacite au changement initie de nouvelles manières d'aborder les enjeux économiques et sociaux de la transition écologique à l'échelle locale. Il engage enfin une réflexion critique et réflexive quotidienne sur les voies empruntées des expérimentations pour l'initier. Porter attention à ce pour quoi offre la possibilité d'identifier les paradoxes qu'emprunte l'opérationnalisation des initiatives locales. Ils sont autant de risques identifiés que de leviers pour accompagner les trajectoires de transition juste et solidaire. Il s'agit d'un travail au long court, mais les fondamentaux sont posés.

REDISTRIBUTION SOCIALE ET TRANSITION : AJUSTEMENT OU TRANSFORMATION DES PRATIQUES ?

Différentes manières d'appréhender le RTE ont été exprimées en lien avec son usage dans les trajectoires professionnelles, et des effets souhaités ou non sur les enjeux de redistribution sociale et d'impacts sur l'environnement. Ces sujets sont substantiels de l'expérimentation. Ils initient une véritable réflexion sur les chemins empruntés par les CTE et les perspectives qu'offrent le RTE dans l'économie locale. Cela a été le cas lors de l'UE de la Haute Vallée de l'Aude où le RTE est perçu et approprié selon différentes approches : un levier pour les personnes qui souhaitent s'engager vers la reconversion professionnelle et un dispositif de soutien à celles en situation de précarité qui aspirent à s'émanciper des aides sociales et des emplois proposés par les agences traditionnelles.

C'est le cas par exemple lorsque le RTE est envisagé comme un prolongement du Revenu de Solidarité Active (RSA). L'un des projets du Département de l'Aude s'inscrit dans cette démarche. Depuis quelques années, les filières locales sont confrontées à des difficultés de recrutement dans le territoire. L'institution accorde pour soutenir l'économie locale la possibilité aux personnes ayant droit au RSA de cumuler cette aide sociale à une activité salariale saisonnière liée aux vendages, le temps d'une saison, ou dans l'hôtellerie et la restauration. Le besoin de main d'œuvre des entreprises locales trouve donc une réponse auprès des institutions en combinant ce besoin à une incitation pour les personnes ayant droit au RSA d'exercer un emploi dans des activités dites « en tension ».

Dans le prolongement, le Département de l'Aude examine la possibilité de combiner le RSA au RTE. L'objectif consiste ici à inciter les personnes à travailler dans les métiers de la transition, les accompagner à se former aux métiers de « demain » et ensuite peut-être se projeter dans une CTE. Cette combinaison RSA-RTE est un chemin, parmi d'autres, pour accompagner les parcours de personnes en situation de vulnérabilité vers un emploi relatif aux enjeux de demain. Attention toutefois à bien encadrer ce type de combinaison qui par manque de garde-fou pourrait conduire à rendre disponible une main d'œuvre à bas coût pour exercer « des métiers en transition ». Les personnes en situation de précarité

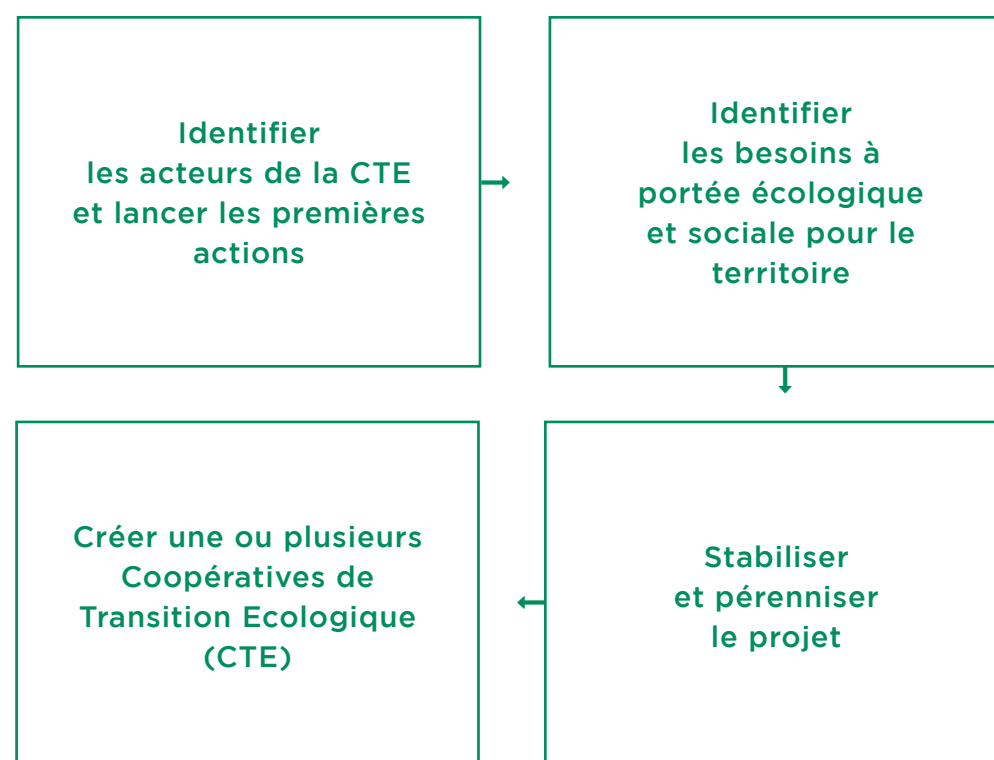
subissent le plus les inégalités sociales, les conséquences de la destruction de l'environnement alors qu'elles sont les moins responsables des dérèglements environnementaux globaux. Il serait donc paradoxal qu'elles soient celles qui produisent le plus d'effort dans ce chemin que peuvent emprunter les voies d'une transition qui se voulait initialement juste. Ces mécanismes reviendraient à reproduire les formes de domination sociale sous couvert de transition écologique et de réduire les métiers de la transition à un enjeu de lutte contre la précarité.

Ici apparaît précisément le rôle des coopératives de transition écologique en offrant une structure de gouvernance démocratique, qui s'affranchisse de ces logiques et se positionne sur des enjeux de redistribution sociale pour expérimenter l'autonomie politique et l'émancipation sociale des systèmes d'emploi dominant. A l'inverse, cela conduirait assurément à amoindrir la capacité de changement qu'offre le RTE et comme l'a exprimé Sophie Swaton lors de la table ronde, « le RTE n'est pas top down » : il implique de manière opérationnelle à initier des formes de coopérations nouvelles, portées par un collectif d'acteurs engagés dans la CTE qui fait le choix de se positionner dans la transformation des structures sociales et non dans la reproduction des systèmes de redistribution sociale des institutions locales.

ATELIER 3 :

CRITÈRES D'ATTRIBUTION DU REVENU DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU SEIN DE LA CTE AUDIOISE

par Joëlle Chalavoux



Les 3 axes de réflexion proposés à cet atelier étaient :

- le public ciblé : quels sont les porteurs d'activité potentiels ?
- sur quels critères et selon quel processus leur projet est-il évalué ?
- comment les différents projets sont-ils mis en synergie ?

PAS DE CIBLE, MAIS UNE OUVERTURE ACTIVE

Le Revenu de Transition Ecologique, tel que proposé par Sophie Swaton a pour objectif clair la transition écologique, y compris dans sa dimension sociale, mais ce n'est pas un dispositif d'insertion. La création d'une SCIC, dans cette optique, a pour objectif de créer et/ou promouvoir des activités qui apportent une plus value au territoire. Tous les publics sont donc concernés et il n'y a pas d'a priori, la démarche est ouverte à tous, il s'agit d'un levier nouveau pour lequel les cadres de référence sont en construction.

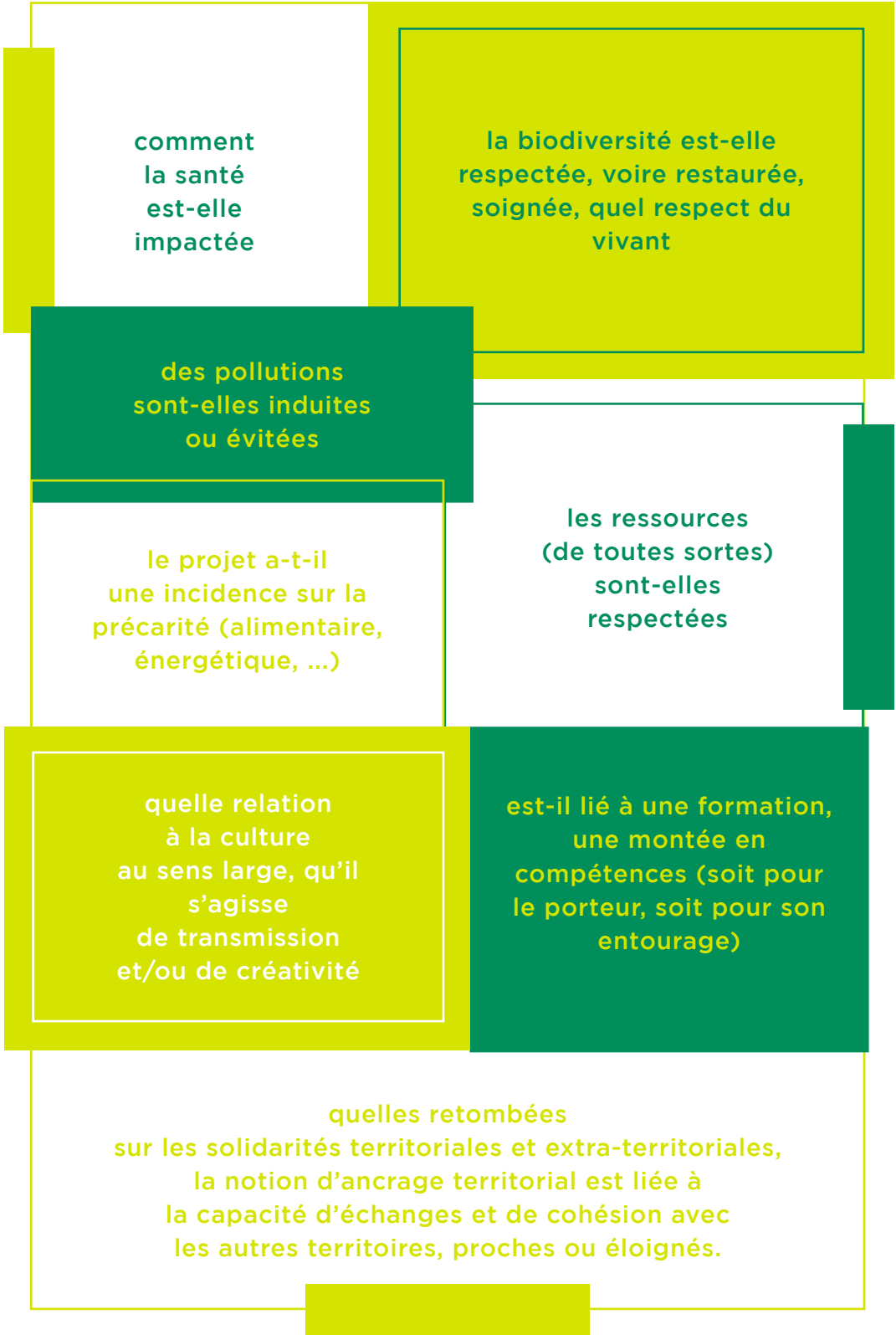
Un biais peut apparaître dans la mesure où le Département est moteur dans le processus et où l'approche sociale et l'insertion ont une grande place dans sa politique, mais ce n'est pas un cadre limitatif. Par ailleurs, dans la Haute Vallée de l'Aude, les personnes au RSA représentent un potentiel considérable de compétences, de capacité à innover : elles se sont éloignées de l'emploi car l'emploi les éloignait de leur volonté de construire une société respectueuse du vivant. Elles sont volontaires et souvent très proactives, y compris dans la construction collective de la future SCIC et dans le développement de projets de recherche-action.

Selon le 3ème pilier du RTE, les personnes à qui sont attribués des RTE sont adhérentes d'une structure démocratique qui leur permet d'être intégrées dans un réseau et de faciliter leur retour d'expérience vers la collectivité. Elles sont donc toutes adhérentes de la CTE, soit directement sociétaires, ou adhérentes d'une structure elle-même sociétaire.

LA DIFFICILE QUESTION DES CRITÈRES

Le questionnement autour des critères a été intense au cours du parcours de réflexion, mené au sein du réseau Zoein, et aussi sur le territoire de la Haute Vallée de l'Aude. Si on veut être exhaustifs, on arrive très vite à une longue liste à la Prévert, qui ne garantit rien sans pondération et analyse. Il y a ainsi des projets considérés comme Grands Projets Inutiles et Imposés par certains, et comme fleurons de la technologie de la transition écologique par d'autres, en se référant simplement à des critères « secs ».

L'équipe de la Haute Vallée de l'Aude a donc sélectionné simplement 8 familles de critères :



Ces critères sont analysés grâce à un tableur, où il est possible d'explicitier des commentaires, et aussi d'attribuer une note de -5 à +5 , qui permet de donner une photographie du projet dans un diagramme en toile d'araignée. 0 représente une absence d'impact, une note positive, un impact positif plus ou moins marqué, et négative un impact négatif plus ou moins marqué également. A différents stades de l'analyse du projet, le diagramme peut évoluer, et les points sensibles peuvent être proposés à une expertise plus pointue.

C'est ainsi qu'on entre dans un véritable processus d'évaluation.

C'est une réflexion collective lors d'un CA mené sous forme de séminaire en avril 2021 qui a permis de formaliser ce schéma. Croisée avec les réflexions sur le modèle économique et sur la gouvernance, elle révèle l'émergence de la formalisation d'un pôle d'initiatives qui permet de prendre en charge ce processus, sous la responsabilité stratégique du Conseil Coopératif.

Chaque projet est examiné pour son contenu, pour son intégration dans le parcours de la personne qui le porte, et aussi pour son apport aux besoins territoriaux, et à son impact vertueux sur l'économie territoriale, au service des habitants et du vivant en général.

Les synergies entre les projets sont examinées sous l'angle de la recherche d'effets démultiplicateurs, de complémentarité et de cohérence.

Elles concernent non seulement les différents domaines d'intervention, alimentation, agriculture, agroforesteries, énergies, construction, mobilités, déchets, culture..., mais aussi les différents dispositifs existants qui peuvent favoriser une évolution significative, environnementale et sociale. En particulier, un partenariat fort est développé avec les associations d'insertion par l'emploi, et avec une démarche de Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée encore à l'état de projet. L'articulation de ces dispositifs facilite la réponse aux problématiques de parcours personnels.

Les questionnements des participants à l'atelier ont porté plus particulièrement sur

- la précision des critères qui ont été perçus par certains, comme trop généralistes
- le risque d'un processus coûteux, « usine à gaz », ou l'intérêt d'un processus qui permet de capter des projets intéressants. D'où la nécessité d'avoir une base de données des différents projets, d'organiser des événements et des rencontres thématiques, festives, des world cafés, grâce à la création d'un pôle d'initiatives, avec des référents thématiques qui permettront de faire le lien entre les porteurs de projets et les mettre en réseau.
- la façon dont les intéressés vivent ce processus

L'exemple concret dont a témoigné Mélissa Vache a permis de découvrir son projet, et aussi d'aborder plus précisément ces questions.

En particulier, Mélissa a montré comment, envisager la démarche du Revenu de Transition Ecologique lui a redonné le moral, le désir d'inventer par elle-même et de participer à l'aventure de l'émergence de nouvelles solutions, de nouveaux revenus. Ce processus d'évaluation lui permet aussi de se sentir reconnue et lui donne envie d'avancer. Mélissa porte un projet de revalorisation de déchets organiques déshydratés, broyés, pressés avec un liant, pour créer des bols, gobelets. Le RTE qui vient d'être attribué par le Département, pour elle, à la coopérative doit lui permettre de se déplacer, de rencontrer d'autres personnes plus avancées sur ces techniques et les réflexions associées, et, ainsi, de préciser et construire son projet d'activité.

Il reste un risque pour les porteurs de projets de se heurter en fin de parcours à une absence de financement, et le bon fonctionnement de ce processus repose sur

- une gouvernance claire : qui prend les décisions et en assume les conséquences
- sur un modèle économique consolidé et dynamique, producteur de valeurs territoriales et économiques reconnues.



“LE RTE : VERS UN NOUVEAU PARADIGME ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ? QUELLE SUITE POUR L’EXPÉRIMENTATION DU RTE EN HVA ?”

TABLE-RONDE DU 24 NOVEMBRE 2021, LIMOUX
MOMENTS CHOISIS.



SOPHIE SWATON,
philosophe et économiste,
présidente-fondatrice
de la Fondation Zoein,
à l’origine du Revenu
de transition écologique

“Le RTE est un outil radicalement innovant, que l’on souhaite différent de ce que l’on connaît. C’est un nouveau paradigme, pour échapper à la logique de silo, en associant les acteurs locaux politiques, les entreprises, etc...”

“En plus du RTE, il faut impulser DES transitions, et pas une seule transition. Et la première est avant tout intérieure. Pas dans une optique de culpabiliser, mais plutôt pour reconnaître et valoriser, prendre soin, des personnes qui s’engagent dans la protection de la planète. C’est l’écologie sociale.”



RAPHAËL SOULIER,
co-président de
la CTE Audoise

“On veut créer un nouveau paradigme, avec des acteurs très divers, et sortir des clivages politiques des collectivités.”



AGNÈS LANGEVINE,
vice-présidente de la Région
Occitanie / Pyrénées -
Méditerranée

“Nous venons de voter un revenu écologique pour les jeunes. Cette idée est née des échanges que nous avons eus avec Joëlle Chalavoux, et de notre mission de formation au sein de la Région Occitanie. Le RTE jeune peut accompagner des profils très différents : des décrocheurs, des jeunes en difficulté pour financer leur quotidien... il faut les accompagner car ils sont dans des secteurs pas encore bien dotés (agriculture, agro-foresterie...). On commence avec 1500 jeunes, en test, et dès 2022 on veut accompagner 10 000 jeunes. Ce qui est commun à ces jeunes : leur projet et leur détermination sont clairs. Mais le parcours est beaucoup plus sinueux : l’offre de formation classique ne leur convient pas.”

QUESTION DANS LE PUBLIC

“On parle de complexité du RTE.
Il faudrait peut être simplifier
les explications ?”



JOËLLE CHALAVOUX,
à l'initiative du RTE
en Haute-Vallée de l'Aude
et Conseillère départementale
de l'Aude

“Oui c’est complexe mais ça ne nous fait pas peur ! On a décidé d’associer un grand nombre de partenaires, donc cela prend du temps. Il faut accepter la complexité, et on va arriver en cheminant, à fournir des solutions souples.”

“Pour faire comprendre, il faut montrer des exemples concrets, des acteurs percevant des RTE. Pour l’instant on est dans des recherches de solutions, et petit à petit on pourra montrer.”

MAGALI

maraîchère bio près de Limoux
- le jardin des demoiselles

“Avec le RTE, je pourrais me dégager du temps en embauchant quelqu’un d’autre. Je fais du bio mais encore trop conventionnel. J’aimerais réfléchir à ma manière de travailler, de manière plus écologique, mais je n’ai pas le temps ni l’énergie pour l’instant.”

**HERVÉ
BARO,**
Conseiller
départemental
de l'Aude



“Le RTE intéresse fortement le département. Cinq élus sont présents aujourd’hui. On veut voir comment le département peut avoir recours à cet outil, et quelle contribution financière il peut apporter. On peut imaginer que des gens au RSA se voient conforter dans leur aide RSA pendant six mois pour se projeter dans une CTE. C’est un dispositif de cumul mis en place pour les saisonniers”



JEAN-CLAUDE PONS
Maire de Luc-sur-Aude

“Quelles sont les solutions pour changer notre paradigme ? Pour l’instant tout paraît très complexe, même s’il y a une initiative – le RTE –, qui a un terreau fertile. Moi, je n’ai pas encore compris ce que vous voulez faire au sein de la CTE, mais je veux bien m’y associer. Cette complexité est à l’image de la complexité que nous pose le changement climatique.”

BORIS

directeur de la fédération Haute Claire
(protection de la biodiversité),
écologue et naturaliste :

“Comment identifier l’impact des activités sur l’environnement ? On parle souvent de l’érosion, causées par les pratiques d’agriculture intensive, l’élevage industriel, les vermifuges qu’on donne aux animaux. Il y a aussi la structure paysagère qui a été modifiée par l’agriculture intensive, les grandes plantations de sapins Douglas... Il faudra voir au cas par cas, si les projets RTE ont un impact sur la biodiversité. A priori, vu mes échanges avec Joëlle Chalavoux, pour l’instant tout va bien.”

PORTRAITS D'ENTREPRENEURS EN HAUTE-VALLÉE DE L'AUDE

PAR ALICE KHELIFA,
Responsable Communication,
Pédagogie et Documentaire
à la Fondation Zoein



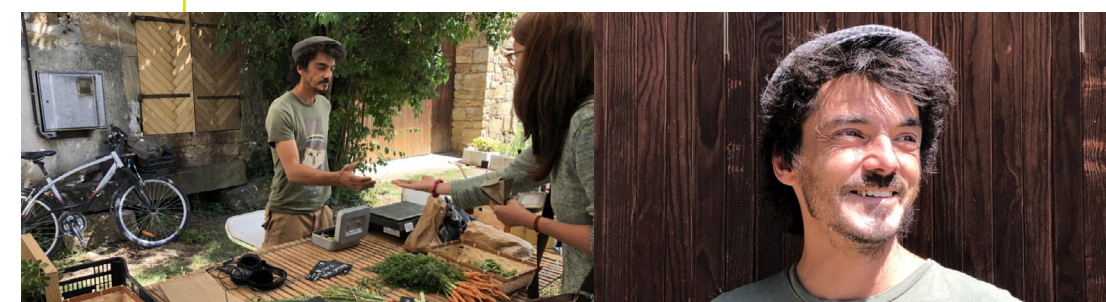
CHRISTOPHE ORAIN,
maraîcher en transition écologique



Mardi matin sur le marché de Rouvenac, village de 300 habitants situé dans le département de l'Aude, Christophe Orain installe minutieusement les légumes de sa production. Ses carottes, courges et aubergines sont produites en agro-écologie, une tradition paysanne qui se veut à l'écoute de la nature et des interactions entre les différentes espèces de végétaux cultivées sur une même parcelle.

« Je travaille à l'ancienne, explique le natif de Toulouse. Je suis autonome en termes de diagnostics du sol et de traitements, et je travaille avec du fumier produit en local. On est loin des grandes coopératives agricoles ! »

L'engagement de Christophe ne s'arrête pas à son activité de maraîchage. Au sein du collectif local «Envol paysan », l'homme veut aussi redynamiser son territoire, qui ne cesse de perdre des habitants. *«Il y a quelques années, la Haute-Vallée de l'Aude perdait environ 2 000 habitants par an, sur 70 000. Ici à Rouvenac, on tente d'arrêter l'hémorragie, explique Christophe. On a repris le bar-restaurant du village en SCIC (société coopérative d'intérêt collectif), on tient le marché deux fois par semaine et une boulangerie itinérante fournit les villageois...»*



Pour l'accompagner dans son initiative maraîchère et de développement local économique et social, Christophe pourra bientôt être soutenu par le dispositif de **Revenu de Transition Écologique**, conçu par la philosophe et économiste Sophie Swaton. *«Çà m'apporterait un soutien financier, mais aussi un soutien moral, confie Christophe. Maraîcher-paysan est un métier qui se perd. Pourtant c'est un service simple, qui rend les gens heureux.»* Intégrer la **Coopérative de Transition Écologique en Haute-Vallée de l'Aude**, en partenariat avec la **Fondation Zoein**, pourra aussi permettre à Christophe de continuer à se former. *«On a besoin d'apprendre constamment sur ce qui se passe sur nos terres. Le vivant, il faut l'étudier tous les jours. Cela prend du temps »* conclut-il.

MÉLISSA VACHE,

Transformer les déchets organiques en objets de la vie courante



Dans le Fablab de Limoux, dans l'Aude, Mélissa Vache termine un chantier d'insertion dans le numérique. Pendant deux ans, cette jeune femme originaire de l'Hérault a appris à faire de la modélisation, à maîtriser la découpe laser et la fraiseuse numérique, et à utiliser une imprimante 3D. *« Au début je n'étais pas très tournée vers le numérique, raconte la jeune femme, mais quand j'ai réalisé la quantité de déchets plastique issus de nos fabrications, je me suis dit qu'il y avait quelque chose à creuser du côté des matériaux utilisés. »*

Mélissa entreprend des recherches et découvre alors qu'il est possible de valoriser des déchets organiques, tels que les épluchures et le carton, et de les transformer en objets de la vie quotidienne, comme de la vaisselle jetable biodégradable. *« Alors que je n'avais pas vraiment d'accroche avec les nouvelles technologies j'ai réalisé leur intérêt dans une démarche écologique et entrepreneuriale »,* explique Mélissa.

Au même moment, la jeune femme est contactée par la [Coopérative de Transition Ecologique en Haute-Vallée de l'Aude](#). Créée début 2022 en partenariat avec la [Fondation Zoein](#), cette structure rassemble au niveau local des élus, des associations et des entreprises, et a pour mission d'accompagner des porteurs de projet tournés vers l'écologie et le lien social. Le projet de Mélissa entre parfaitement dans ce cadre.

Afin de pouvoir lancer son activité sereinement, Mélissa va donc pouvoir bénéficier d'un Revenu de Transition Écologique - soit 3000€ répartis sur six mois -, d'une formation et d'une mise en réseau. *« Cet accompagnement, cette confiance qui m'est faite, m'aident à retrouver de l'estime en moi-même, confie Mélissa. J'ai un besoin de contribuer qui est très fort, qui me tient debout. Je suis désormais dans l'action, et c'est le meilleur moyen de lutter contre l'éco-anxiété ambiante. »*

POUR ALLER PLUS LOIN :

la série de podcasts de Catherine Erard :

[amorcer-la-pompe](#)

[se-federer](#)



“COMMENT GARDER LE MORAL ?”

AVEC SOPHIE SWATON,
MARIE-ANTOINETTE MÉLIÈRES
ET DOMINIQUE BOURG.
CONFÉRENCE DU 25 NOVEMBRE 2021, LIMOUX
MOMENTS CHOISIS.



MARIE-ANTOINETTE MÉLIÈRES,
physicienne et climatologue.
Membre du Conseil scientifique
de la Fondation Zoein :

“Il n’y a plus de cause naturelle au changement climatique de ces derniers siècles. C’est admis que ce sont les gaz à effet de serre produits par l’homme depuis la révolution industrielle qui sont responsables.”

“Quels que soient les scénarios, en 2050, on sera à +2°C des températures. À nous de faire les choix de société qui seront viables avec une telle augmentation. Il ne faut pas dépasser ce +2°C. Tout ce que vous faites ici dans l’Aude, c’est gagnant.”



SOPHIE SWATON,
philosophe et économiste.
Présidente-fondatrice
de la Fondation Zoein :

“Le premier soin qu’on peut donner à la Terre, c’est prendre soin de soi, en énergie, bienveillance et émotion, ce qui nous donnera fortement envie de nous mobiliser pour la Terre, en faisant partie intégrante d’elle. C’est la nécessité de la notion de “care”, et de “transition intérieure”.

“Considérer la nature comme un stock inépuisable vient en contradiction avec le fait de considérer un arbre comme un être vivant, qui ressent des émotions. La nature est sachante, on peut apprendre d’elle, ce qui fait qu’on n’est pas des êtres humains supérieurs, et qu’on doit reconsidérer la nature comme un élan de vie, une pulsion, et qu’on arrête de l’exploiter.”

“Et si on prenait au sérieux ce que disent les peuples premiers ? Si on utilisait la partie de notre cerveau intuitive, imaginative, notre pensée créatrice, qui nous permettrait de nous ancrer directement dans une autre relation au vivant ? Comment, sur un territoire, on repense notre place dans un écosystème ? Sans voir un homme, des arbres, la nature, mais le vivant dans sa globalité ?”



DOMINIQUE BOURG,
philosophe de l’environnement.
Président du Conseil scientifique
de la Fondation Zoein :

“Il y a un accès au savoir qu’on a banni. Si on prend la forêt amazonienne, cela fait à peine 10 ans qu’on a entrepris des recherches sur les arbres de la forêt primaire, pour comprendre le cycle de l’eau dans la forêt amazonienne, et le rôle clé des arbres de pluie. Pourquoi ce retard ?”

“On vit dans un monde censé, avec une activité humaine raisonnée. Cela veut dire que les êtres humains sont étrangers à cette nature, car eux pensent, ils ont une intériorité. Cette idée mécaniste qu’on s’est faite du monde, on l’a déployée jusque dans l’absurdité. Le meilleur exemple est dans l’agriculture, où on a bâti un monde anti-nature. On pensait que l’on s’émancipait, mais on ne pensait pas qu’on se prendrait la nature en pleine gueule. Et c’est pourtant ce qui est en train de se passer.”

REMERCIEMENTS

La Coopérative de la Haute-Vallée de l'Aude et Zoein tiennent à remercier chaleureusement l'ensemble des intervenants de l'Université éphémère de la Haute-Vallée de l'Aude : Hervé Baro (Département de l'Aude), Dominique Bourg (Conseil Scientifique Fondation Zoein), Joëlle Chalavoux (Département de l'Aude), Delphine Gallois (CTE Haute-Vallée de l'Aude), Agnès Langevine (Vice-Présidente de la Région Occitanie), Magali Manquat (maraîchère), Marie-Antoinette Mélières (Conseil Scientifique Fondation Zoein), Boris Noyère (directeur de la Fédération Aude Claire), Christophe Orain (maraîcher), Jean-Claude Pons (Maire de Luc-sur-Aude), Marie Roux (étudiante), Raphaël Soulier (CTE Haute-Vallée de l'Aude), Sophie Swaton (Zoein), et merci également à l'ensemble des participant.es de l'Université Ephémère et à l'organisation, en particulier, Alexandra, Aurélien, Clarisse, Delphine, Emmanuel, Florence, Georges, Hugo, Melissa, Mireia, Olivier, Raphaël ...

Nous remercions chaleureusement Philippe Le Bé pour l'animation de la conférence interactive et de la table-ronde, ainsi que les animateurs de chaque atelier et visite de terrain.

Nous remercions les communautés de communes du Limouxin et des Pyrénées Audoises, le PETR de la Haute Vallée de l'Aude et le Département de l'Aude pour leur accompagnement par un soutien financier et logistique. Pour le financement des projets en cours, nous remercions la Région Occitanie, l'ADEME, le Département de l'Aude, la Fondation de France, la Fondation Zoein. Enfin, nous remercions les communes de la Digne d'Amont et de Castelreng pour leur accueil dans leurs salles polyvalentes, et pour l'ambiance artistique, un grand merci à Malcolm Hopcraft pour la sculpture, Ronya pour l'intériorité de sa harpe et de sa belle voix, et les Pop'Yet pour leur musique festive et entraînante.

« Au fond, le Revenu de Transition Ecologique reste un instrument combinable avec d'autres (tva circulaire, etc.) et ne vaut que si l'on a compris l'enjeu de fond qui se joue. Sans la perception que le modèle économique que nous vivons en l'état sans intégrer d'autres critères que la seule rentabilité est injuste pour les précaires, injuste pour la Terre et les autres espèces vivantes dont nous causons la disparition chaque jour, alors cet outil ne peut pas être compris ; pas plus que le mot transition et ses différents niveaux. »

« Le revenu de transition écologique est un outil à disposition des politiques publiques visant à « accélérer » la transition, et plus encore la création d'emplois à impact écologique et social positif. Ce dispositif fait sens dans une société qui a choisi de vivre en accord avec les impératifs écologiques déduits des rapports scientifiques (GIEC / IPBES). Afin de ne pas dépasser l'augmentation de 2° de la température moyenne dans les prochaines décennies, nous devons réduire drastiquement nos émissions carbone, mais pas seulement : nous devons surtout stopper la destruction des écosystèmes qui menace l'équilibre de la planète et produire dans le respect des limites planétaires. »

SOPHIE SWATON

philosophe et économiste, présidente-fondatrice de la Fondation et de l'association Zoein

Rendre opératoire le concept du RTE est au cœur de la démarche de « rechercheaction » qu'anime Zoein en lien étroit avec un ensemble de partenaires, et en particulier des acteurs locaux « pilotes ». Coorganisée par Zoein et les territoires directement impliqués dans les expérimentations, une Université Ephémère constitue, pour nous, un temps clef de réflexivité sur ce que produisent les acteurs engagés et vers quels horizons ils se dirigent. Cette manière de travailler sur et d'enquêter avec les acteurs des Coopératives de Transition Ecologique participe au va-et-vient entre « recherche » et « action », où chacun contribue à la production de savoirs à la fois partagés et engagés. Il s'agit d'un temps d'apprentissages essentiels pour observer les perspectives critiques et les paradoxes qui naissent indéniablement de ce type d'expérimentation. Durant le temps d'une Université Ephémère (1,5 à 2 jours), chaque participant est invité à endosser une posture d'observation et d'analyse. Dans notre méthodologie d'intervention et de recherche-action Zoein, une Université Éphémère constitue ainsi un temps fort de capitalisation en marchant qui s'appuie sur le croisement de regards autour de l'expérimentation en cours. Ce livre restitue l'Université Ephémère de la CTE en Haute-Vallée de l'Aude qui s'est déroulée en novembre 2021.